

Les cent cinquante ans
de la Faculté de médecine
de Nancy

*De sa renaissance en 1872
jusqu'à l'aube du 21ème siècle*

Extraits

Avant-propos¹

En 2022, la Faculté de médecine de Nancy commémore le cent cinquantième anniversaire de sa « renaissance ». On pourrait aussi dire « re-création », puisque, comme le retrace Jacques Roland dans sa préface, la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson fut transférée à Nancy quasiment un siècle plus tôt, sous Louis XV, en l'année 1768, date de sa véritable naissance nancéienne.

Cet anniversaire² m'a paru une belle occasion pour réaliser un ouvrage consacré à cette « nouvelle » Faculté. Constitué de deux volumes, celui-ci porte sur l'histoire de la Faculté, le second sur les professeurs décédés.

Cet ouvrage débute par l'extraordinaire apport de la Faculté de médecine de Strasbourg dont a bénéficié Nancy. Celui-ci a eu lieu « à la veille même de l'élan, de la créativité et d'un rayonnement sans précédent liés à l'Art Nouveau »³.

Pour la période allant des années 1872 à 1990, plusieurs personnalités remarquables ont écrit des textes de référence et j'ai opté pour leur regroupement dans cet ouvrage.

Il s'agit de quatre documents qu'il a fallu numériser :

L'article du doyen Grignon consacré au « transfèrement⁴ » de la Faculté de médecine de Strasbourg à Nancy, publié en 1998 dans *La Lettre du musée de la Faculté de Nancy* ; Un livre du doyen Gross consacré à la Faculté de médecine de 1872 à 1914, paru en 1923 dans les mémoires de l'Académie de Stanislas⁵ ; Un extrait d'un article du professeur Grilliat intitulé *La Faculté dans la tourmente de 1914-1918*, paru en 1997 dans *Les Annales médicales de Nancy et de l'Est* ; Un extrait d'un second texte du doyen Grignon portant sur l'enseignement de la

¹ L'auteur de l'ouvrage, est professeur honoraire de santé publique (statistique et informatique médicale), ancien chef de service au CHU de Nancy. Ses livres à orientation historique figurent en annexe.

² Un colloque est organisé par l'Association des amis du musée pour commémorer cet événement.

³ Citation du docteur André Rossinot, alors maire de Nancy, dans l'une des préfaces pour mes ouvrages : *Les médecins de la faculté de Nancy – 1885-2005*.

⁴ Transfèrement : Action de transférer, de déplacer quelque chose ou quelqu'un d'un lieu à un autre selon des modalités précises. Le terme est utilisé parfois dans le langage juridique.

⁵ Volume 1921-1922. Livre publié ensuite par l'imprimerie *Berger-Levrault* de Nancy.

médecine, publié en 1993 aux éditions *Serpenoise*⁶, dans lequel n'a été retenu que ce qui concernait la période 1920-1990.

Une période plus récente est détaillée par Jacques Roland qui a retracé les éléments marquants de son décanat de 1993 à 2003.

Un dernier texte, réalisé sous l'égide du professeur Larcan, consacré à *l'Evolution des activités hospitalo-universitaires à Nancy de 1975 à 2005*⁷ a servi de base pour un chapitre important de l'ouvrage intitulé « Etude par activité ». Bien que faisant une part plus belle à l'activité des hôpitaux qu'à celle de la Faculté, ce document édité par le CHU, fournit beaucoup d'informations et brosse le développement extraordinaire de nombreux domaines de la médecine et notamment de disciplines nouvelles, comme par exemple l'épidémiologie et les statistiques médicales⁸.

Afin de les adapter au mieux à l'ouvrage et d'harmoniser la présentation, j'ai été amené à revoir les contributions et à réduire certaines rédactions en favorisant la partie universitaire. Plusieurs de ces textes ont été révisés ensuite par les responsables des disciplines. Des activités absentes du document du CHU ont été intégrées, telles que l'embryologie et la cancérologie réalisée au centre anti-cancéreux.

Peut-être reprochera-t-on à l'auteur de ne pas avoir tenu compte suffisamment des bouleversements des deux dernières décennies⁹. C'est pour cette raison que j'ai proposé comme terme « l'aube du 21ème siècle » en sous-titre du livre.

Des compléments sont consacrés aux diverses coopérations de la Faculté avec les pays étrangers ; de belles réussites de la Faculté sont mises en valeur également.

En annexes, le lecteur trouvera notamment des informations sur deux Associations, en particulier celle des amis du musée dont fait partie l'auteur.

⁶ Le texte fait partie d'une *Encyclopédie illustrée de la Lorraine* (histoire des sciences et techniques), à l'intérieur du tome consacré à la médecine.

⁷ L'ouvrage du CHU contient 45 textes mis en forme par l'auteur. Parmi les activités décrites, 17 sont médicales, 12 chirurgicales, 10 proviennent de la biologie et 7 de disciplines mixtes et générales. Les textes dans leur intégralité peuvent être consultés sur le site internet de l'auteur à : www.professeurs-medecine-nancy.fr/Textes1.htm.

⁸ Exemple pris parmi d'autres par l'auteur, chef de travaux (MCU) en biophysique puis professeur de biostatistique et informatique médicale.

⁹ Certains textes ont été revus et complétés à la demande des responsables des disciplines.

LE TRANSFEREMENT DE LA FACULTE DE STRASBOURG A NANCY

par le doyen G. GRIGNON



Georges GRIGNON (1927-2005)

Le « transfèrement » de la Faculté de médecine de Strasbourg eut certes une influence considérable sur l'évolution de l'enseignement médical à Nancy dont l'École secondaire de médecine s'est trouvée remplacée par une Faculté ; mais, il a aussi contribué à accélérer en France des réformes dont la conception, parfois déjà ancienne, avait jusqu'alors cheminé lentement au gré des concepts politiques ou même des intérêts corporatistes. Au-delà du récit purement événementiel se dessinent donc les grandes lignes de changements à venir dans un délai relativement court. Il convient d'ajouter que la décision de choisir Nancy pour y transporter la Faculté de Strasbourg ne fut prise qu'après bien des péripéties que nous évoquerons brièvement.

De l'autre côté du Rhin, l'annexion de l'Alsace avait créé une situation politique qui suscitait des analyses et des opinions différentes, notamment quant à la création d'une Université allemande nouvelle. Là aussi la décision en fut lente à venir et on assiste dans l'un et l'autre pays à la naissance, pratiquement simultanée et face à face, de deux Facultés de médecine aux vocations à la fois comparables et symétriques.

La défaite

Avant 1870

En 1870, la France compte trois Facultés, Paris, Montpellier et Strasbourg et vingt-deux Écoles de médecine dont celle de Nancy créée en 1822, devenue École préparatoire en 1843. La répartition des étudiants est très inégale : 71% à Paris, 7% à Montpellier, 11% à Strasbourg et 11% dans les Écoles. L'École de Nancy, située dans le palais de l'Académie (sur l'actuelle place Carnot), a un nombre d'étudiants modeste (45 en 1868, 70 en 1869). Huit professeurs titulaires et trois professeurs adjoints, forment le corps enseignant. Depuis 1850, son directeur est Edmond SIMONIN, chirurgien, connu pour ses travaux sur l'anesthésie alors à ses débuts.

La Faculté de Strasbourg est une des trois créées en 1803. Elle enseigne en outre depuis 1856 les élèves de l'École de santé militaire. Elle compte seize professeurs et seize agrégés, son doyen est Joseph Alexis STOLTZ, obstétricien de renom et homme de caractère. On a pu écrire à son sujet : « La Faculté de Strasbourg avait pour mission spéciale d'opérer la fusion entre le génie de la science allemande et celui de la science française et d'établir un double courant scientifique entre ces deux grandes nations. Elle y réussissait à merveille ».

Les relations entre Nancy et Strasbourg sont mitigées. Nancy se plaint de voir ses étudiants potentiels partir d'emblée vers Strasbourg où ils pourront accomplir la totalité de leur cursus, ce qui n'est pas possible dans une École préparatoire. Strasbourg accuse Nancy de chercher à la « dépouiller » (le mot est de STOLTZ) en

tentant d'obtenir, dès 1866, la transformation de son École en Faculté. Le doyen STOLTZ, par ailleurs, manifeste quelque condescendance vis-à-vis d'Edmond SIMONIN qu'il croit « plein d'orgueil ». Ajoutons que la Faculté de Strasbourg consultée sur une éventuelle réforme des études médicales se prononce pour la suppression des écoles préparatoires et pour la création de deux ou trois Facultés nouvelles dans de grandes villes raisonnablement espacées les unes des autres, ce qui, à l'évidence, excluait Nancy.

L'invasion allemande, l'occupation de Strasbourg et les prémices de la Kaiser Wilhelm Universität (KWU)

Après un siège d'une quinzaine de jours, les troupes allemandes entrent dans Strasbourg le 28 septembre 1870. Le gouverneur général Bismark-Bolhen déclare sans délai « Strasbourg est et restera une ville allemande », formule lapidaire qui fait écho aux manifestes de W. Maurenbrecher et H. von Treischie parus dès la fin août 1870, soit avant la chute de Strasbourg, au lendemain des premiers succès militaires et qui demandent (déjà) l'annexion de l'Alsace-Lorraine et la création d'une grande université allemande diffusant une culture nationale et populaire et assurant par là-même une ultra-germanisation de l'Alsace. Ces manifestes trouvent cependant peu d'écho auprès du Chancelier Bismark qui traite les propositions de leurs auteurs de *Professorenideen*. Il est vrai qu'il a bien d'autres soucis : l'achèvement de l'unité allemande, la négociation de la paix avec la France. La création d'une université à Strasbourg peut attendre.

L'étape de Reichstag

Quelques mois s'écoulent. La Faculté toujours française, n'a pratiquement pas repris l'enseignement. En mai, le Reichstag, institué le 30 mars 1871, doit délibérer sur la ratification de la constitution impériale et sur l'organisation de l'Empire. La création d'une Université à Strasbourg est à l'ordre du jour. Fidèle à lui-même von Treischie réclame pour l'Alsace une université typiquement allemande qui dépende directement du chancelier et impose cette idée face à des députés modérés qui estiment plus politique de faire des concessions à la population et de tenir compte des structures locales.

La décision du chancelier et la création de la KWU

A nouveau Bismarck observe le silence, mais une information venue de France va, bien involontairement, précipiter sa décision. En effet la Gazette Médicale de Strasbourg fait état du projet de transfert de la Faculté de médecine de Strasbourg à Nancy déposé par le député Varroy sur le bureau de l'Assemblée Nationale et fait l'éloge de l'attitude de Nancy qui se dit prête à l'accueillir. Le gouverneur allemand Bismarck-Bolhen s'affole, Bismarck hésite puis désigne von Roggenhach pour organiser la *Kaiser Wilhelm Universität* (KWU) à Strasbourg. Il est important, en effet, de ne pas se laisser prendre de vitesse par les Français et, qui plus est, par

Nancy qui pourrait devenir un pôle d'attraction pour la population d'Alsace-Lorraine proche et, par là-même, un concurrent sérieux. La KWU sera créée mais pas dans l'euphorie romantique des ultragermanistes qui écrivaient notamment : « L'Université allemande de Strasbourg doit devenir le point central d'où la science et l'éducation allemandes, la civilisation, les opinions allemandes se répandront sur l'Alsace ... ».

En particulier, les universités voisines, notamment celle de Heidelberg s'insurgent contre le protectionnisme dont pourrait bénéficier Strasbourg. La KWU est créée, soit, elle dépend du chancelier, certes, « mais ses moyens sont revus à la baisse ». Il n'en reste pas moins qu'elle constituera une « vitrine » de la science allemande.

Les vœux des Strasbourgeois

Dans les premiers mois qui suivent la défaite, les Strasbourgeois, désemparés, dispersés, attendent ce que le gouvernement français va décider «... Nous nous mettons à la disposition de nos supérieurs, nous voudrions savoir ce que le gouvernement compte faire» écrit STOLTZ en mars 1871. Or, le gouvernement, qui a beaucoup d'autres graves soucis, ne se manifeste pas, l'université n'est pas apparemment une question urgente. En juillet 1871, cependant, STOLTZ se décide à aller à Paris, sur les conseils de Wurtz, doyen de la Faculté de médecine de Paris, ancien Strasbourgeois, qui lui avait écrit « ... votre présence à Paris serait très utile en ce moment, votre autorité, votre influence ne seraient pas de trop pour ... donner une solution conforme aux intentions de votre Faculté et de la science ».

STOLTZ fait part au ministre Simon puis à Thiers des vœux des Strasbourgeois : ils souhaitent rester groupés et être transférés dans une grande ville, de préférence Lyon qui leur semble offrir des moyens bien supérieurs à ceux d'autres villes.

Le « triangle Strasbourg-Nancy-Lyon »

École de médecine, ville de Nancy et parlementaires parlent d'une même voix

Dès le 16 mars 1871, Edmond SIMONIN, directeur de l'École de médecine, présente à la municipalité, au nom d'une commission composée de professeurs de l'École et de conseillers municipaux, un « document relatif à l'établissement à Nancy d'une Faculté de médecine et d'une École supérieure de pharmacie » où est affirmé « le vœu patriotique de donner l'hospitalité aux institutions scientifiques et littéraires des cités voisines arrachées à la France... Il est indispensable que l'expression de la civilisation française, loin de s'affaiblir près de nouvelles frontières, y brille de son plus vif éclat : il faut que les foyers d'instruction projettent leurs rayons sur les parties de l'ancien territoire français, de telle sorte que la persistance de l'union dans les idées puisse, dans nos revers, être la consolation des exilés et soutenir en eux l'espoir dans l'avenir ». L'argument politique, véritable image en miroir des préoccupations d'outre Rhin est clair : il convient d'une part de maintenir une

influence française sur le territoire perdu, et d'autre part de soutenir la rivalité scientifique vis-à-vis des institutions allemandes.

Une délégation nancéienne est reçue le 6 avril 1871 par le ministre Simon qui laisse quelque espoir malgré les réticences qu'il avait exprimées quelques jours auparavant.

Le député Varroy dépose le 30 mai 1871 sur le bureau de l'Assemblée Nationale, une proposition de loi sur le transfert des Facultés de Strasbourg à Nancy. « Cette réunion (des Facultés de Strasbourg aux trois Facultés de Nancy) permettrait de constituer un centre scientifique, une véritable université faisant face, sur notre frontière, aux universités allemandes, à la célèbre université d'Heidelberg, à l'université que l'habile chancelier de l'empire germanique projette de créer à Strasbourg même ».

Le 9 juin 1871, le Conseil municipal de Nancy adopte une délibération de haute tenue qui reprend les arguments déjà évoqués et se termine par un engagement de la ville à fournir les efforts nécessaires pour accueillir la Faculté de médecine de Strasbourg et en particulier de fournir une capacité hospitalière de qualité.

Quelques jours plus tard (21 juin 1871), une délégation du Conseil municipal et de députés de l'Est est reçue par Thiers. Le maire de Nancy, Welsche, reprend les arguments déjà évoqués : établissement d'un grand centre intellectuel et scientifique face à Strasbourg, maintien d'une influence culturelle française sur la population des territoires annexés. Thiers, impressionné, se dit favorable à Nancy mais ne promet rien. Il faut attendre.

A Lyon l'École est prête à devenir Faculté

Tout avait bien commencé : en mars 1871, Pierre Marduel, chirurgien et accoucheur à l'hôpital de la Croix-Rousse à Lyon, signe dans *Lyon Médical* un article « les Facultés de médecine ». Il analyse la situation française, plaide pour la création de plusieurs Facultés et, bien sûr, pour que l'une d'entre-elles soit à Lyon : Paris centralisatrice est débordée ... Montpellier est en pleine décadence ... Strasbourg n'existe plus ... Lyon est active et possède une École qui peut être du jour au lendemain transformée en Faculté. Cependant élargissant le débat, il déclare : « au lieu de trois Facultés, créez-en dix et vous aurez dix foyers scientifiques » ou encore « Il faut en France dix ou douze universités complètes... ». Le 23 mai, le Conseil municipal avait engagé les crédits nécessaires à la construction d'une Faculté.

Depuis Paris, Dechambre soutient fermement le projet du transfert à Lyon. Il écrit notamment : « Entre ces deux villes (Nancy et Lyon), nous n'hésitons pas un seul instant. Nous supporterions en silence le choix de Nancy, si le lieu était préféré et demandé par ceux-là mêmes que la nouvelle création doit rendre au pays : le courage nous manquerait pour les contrarier » et un peu plus tard : « Quant à nous, si nous avons ... l'honneur de siéger à l'Assemblée Nationale, nous y prendrions ...

des accents de Caton l’Ancien, et nous demanderions la parole sur toutes les questions même les plus menues, pour avoir l’occasion de terminer tous nos discours par cette conclusion » *“Et transferenda lugduno straburgensis Facultas”*.

Par ailleurs, autre soutien de poids, l’inspecteur général Denonvillers, avait déclaré : « ... Là (Nancy) tout est correct mais étroit et petit ; ici (Lyon) tout est large et grand... Lyon a tout ce qu’il faut pour l’établissement d’une Faculté ... Nulle ville en France, sauf Paris, ne dispose d’autant d’éléments et d’excellents éléments d’étude ».

Montpellier, un voisin encombrant

Plus préoccupée de l’éventuel transfert de la Faculté de médecine de Strasbourg à Lyon que du transfert lui-même, la Faculté de médecine de Montpellier avait adopté le 20 mai 1871 les conclusions d’une commission locale : deux Facultés sont suffisantes en France (Paris et Montpellier) ; de toute manière le nombre d’étudiants de Strasbourg est faible et, depuis un an, seule la Faculté de Montpellier a fonctionné normalement, les professeurs de Strasbourg souhaitent rester à Strasbourg (ce qui était faux) et pour ceux, peu nombreux, qui veulent quitter Strasbourg, on peut les répartir entre Paris et Montpellier ; Lyon ne peut pas être le siège d’une Faculté, elle est trop proche de Montpellier, son climat est très défavorable ; « à Lyon, outre les entraînements de tous les instants ... outre tous les inconvénients de Paris, il existe un danger de plus, la passion politique ». On peut difficilement être plus clair.

Lyon : oui à la Faculté, non aux Strasbourgeois

Oublions vite cette démarche peu glorieuse, la situation apparaît simple : la Faculté de Strasbourg doit être transférée ; Nancy et Lyon, que préfèrent les Strasbourgeois, sont prêtes à l’accueillir. Mais transférer signifie-t-il transporter dans l’une ou l’autre ville la Faculté de Strasbourg, en quelque sorte, transplantée avec son propre personnel ou bien signifie-t-il transformer l’École existante qui devient Faculté avec son propre personnel ? Mais, alors, que deviennent les Strasbourgeois ?

La réponse de l’École de médecine de Lyon est donnée en mai 1871 par P. Marduel qui écrit, après avoir à nouveau plaidé pour la création de plusieurs Facultés nouvelles en France : « Pour ce qui est spécialement de la translation de la Faculté de médecine de Strasbourg, il me semble qu’elle serait mieux placée à Nancy qu’à Lyon, à condition, bien entendu, que Lyon eût aussi la sienne ». Son collègue P. Aubert dit en d’autres termes la même chose : « ... si pour la création d’une Faculté, Nancy est, par sa position, un lieu de nécessité, Lyon est, par ses immenses ressources, un lieu d’élection ».

Une querelle éclate alors au grand jour entre la ville de Lyon et son École de médecine. Le 23 juillet 1871, Gailleton, chirurgien et conseiller municipal, écrit un

véritable réquisitoire contre l'École dont les professeurs ont fait obstacle à l'arrivée des Strasbourgeois pour conserver leurs postes alors qu'il convenait de supprimer l'École et d'installer à la place la Faculté de Strasbourg, affirmation que réfute, sans convaincre, le directeur A. Glenard.

La désillusion des Strasbourgeois

Les Strasbourgeois sont, bien sûr, étonnés puis indignés de l'attitude des Lyonnais. A. Blum écrit le 1er juillet 1871 dans la Gazette Médicale de Strasbourg : « Lyon par sa situation, sa nombreuse population, ses hôpitaux, ses antécédents scientifiques semble être la ville désignée à recueillir l'héritage de Strasbourg ... Quelle n'a pas été notre surprise de voir Lyon profiter de l'occasion pour demander la création d'une Faculté, c'est-à-dire la transformation de son École secondaire en Faculté de médecine. Singulière manière de comprendre les intérêts de son pays. On fera à Lyon une Faculté où il n'y aura que des Lyonnais ... Autrement noble à notre égard la conduite de la ville de Nancy. Son Conseil municipal abandonnant tout sentiment égoïste, n'a songé qu'à l'intérêt général ».

La phase législative et le dénouement

Le député Varroy avait déposé, comme nous l'avons vu plus haut, son projet de loi, qui dormait depuis mars 1871. Le rapporteur de la commission chargée d'examiner la question du transfert de Strasbourg à Nancy, qui, ô hasard, est aussi doyen de la Faculté de médecine de Montpellier, argumente le 19 août 1871 devant l'Assemblée Nationale : « il convient de ne pas envisager le transfert à Nancy avant d'avoir mis en route une réforme plus vaste des établissements universitaires ; Nancy, de toute façon, tout comme Strasbourg d'ailleurs, aurait peu d'étudiants ; Lyon est malsain ; il serait enfin beaucoup moins coûteux de disperser les Strasbourgeois dans plusieurs villes que de créer une Faculté destinée à les recevoir, fût-ce par transformation d'une École existante... ».

Pour ajouter à la confusion, le Comte de Jaubert et le Duc de Broglie avaient déposé, en juillet, des propositions de loi respectivement sur la liberté de l'enseignement supérieur et sur une réforme des conseils académiques, démarches propres à retarder une décision quant à la question plus ponctuelle du devenir de la Faculté de médecine de Strasbourg.

L'Assemblée Nationale termine sa session le 16 septembre : la rentrée parlementaire aura lieu le 4 décembre. Varroy reprend son plaidoyer ; Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, est maintenant favorable à cette idée. La commission du budget avait émis le vœu que « ... Nancy obtienne les préférences du gouvernement, des considérations patriotiques devant lesquelles s'effacent les arguments secondaires, semblant exiger, que la France continue d'exercer sur les populations, que les malheurs de la guerre lui ont ravies, son influence morale et intellectuelle ».

Cependant la décision tarde à venir, mais on va assister à un phénomène semblable à celui qui avait précipité la création de la KWU à Strasbourg.

Le 9 mars 1872, le secrétaire de la Faculté de médecine de Strasbourg adresse à Paris le programme de la KWU dont l'ouverture est, dit-il, imminente. Le 19 mars, l'Assemblée est invitée à approuver la proposition du gouvernement « de reformer dans l'Est un foyer intellectuel qui rappelle celui de Strasbourg. L'ancienne capitale de la Lorraine est digne de ce choix... »

Le Conseil municipal de Nancy se félicite du vote de l'Assemblée. Le doyen STOLTZ est invité à se mettre en rapport sans délai avec les autorités locales pour arrêter au plus vite les modalités du transfert.

Il est évident que l'arrivée du corps professoral de Strasbourg posait problème. Après des discussions parfois vives, déjà ébauchées l'année précédente, on aboutit sans trop de mal à un compromis : les professeurs de Strasbourg conservent leurs chaires, trois des professeurs nancéiens deviennent professeurs titulaires de la Faculté, tous les autres sont nommés professeurs adjoints. Cette disposition a été arrêtée le 25 septembre 1872, et c'est le 1er octobre que Thiers signait (enfin) le décret de transfèrement de la Faculté de médecine de Strasbourg à Nancy.

Le 19 novembre 1872, la Faculté de médecine de Nancy est installée solennellement et la rentrée aura lieu le lendemain.

Les réticences du doyen Stoltz

Extrait de son discours à la rentrée 1872

Dans son discours prononcé lors de la rentrée de la Faculté en 1872, le doyen STOLTZ, tout en rendant hommage à Nancy, exprime sans ambiguïté sa préférence pour une autre ville :

« ... Personne n'ignore, et nous ne tenons nullement à le cacher, que la Faculté de Strasbourg, dont les tendances ont toujours été plus pratiques que purement scientifiques, avait demandé à être transférée dans un centre plus peuplé, où les hôpitaux et les malades abondent. Ce désir n'a pu être satisfait. Aujourd'hui notre Faculté alsacienne est heureuse d'accepter l'hospitalité que la Lorraine lui a généreusement offerte... ».

« ... La Faculté de médecine de Nancy d'aujourd'hui n'est donc que la Faculté de Strasbourg transférée, dont l'École de Nancy n'était qu'une annexe et dans laquelle celle-ci se trouve maintenant fondue... ».

« ... Nous avons dû abandonner une ville où nous possédions à peu près toutes les ressources nécessaires à l'instruction complète de nos élèves... ».

« Pouvons-nous venir à Nancy sans demander les mêmes avantages d'installation ? Pouvons-nous nous contenter des locaux de l'École préparatoire de médecine ? Personne ne le soutiendra. Nous avons donc dû faire connaître les besoins les plus urgents du service sous ce rapport. Nous déclarons avec empressement que nous

avons trouvé chez les autorités de la Ville et du Département les meilleures intentions... ».

« ... Mais, Messieurs, avoir un logement ne suffit pas pour entrer en ménage ; il faut aussi un mobilier, des ustensiles, et à tout ouvrier il faut des instruments de travail. Or, nous avons quitté notre province, pauvres comme Job ; à peine nos personnes ont-elles pu s'éloigner avec sécurité. Nos instruments, nos musées, notre bibliothèque, même nos archives, sont restés entre les mains de l'Étranger. Ces collections si vastes et si intéressantes, amassées pendant l'espace de quatre-vingts ans, au prix de tant de travail et de sacrifices, par une succession d'hommes dont les talents et les labeurs ont été constatés par le monde scientifique : tout est perdu pour nous !... ».

« ... Quant à celui qui a l'honneur de parler devant vous, Messieurs, c'est pour remplir un devoir sacré qu'il a accompagné ses collègues de Strasbourg dans l'exil, car sa carrière scientifique touche à sa fin ; il est résolu néanmoins de ne pas les quitter avant que des efforts communs aient créé, dans la ville qui nous a adoptés, un établissement qui puisse rivaliser avec celui qu'on élève sur les décombres du nôtre et avec nos dépouilles... ».



La Faculté de médecine s'installe place Carnot en 1872

LA FACULTE DE 1872 à 1914

par le doyen F. GROSS¹⁰



Frédéric GROSS (1844-1927)

¹⁰ On pourra trouver sur le site Internet de l'auteur la très importante bibliographie de l'ouvrage.

Installation de la Faculté de médecine

Après les douloureux événements de 1870, le gouvernement de la République, par un sentiment patriotique, a rétabli à Nancy la Faculté de médecine fondée à Strasbourg le 4 décembre 1794. Le 21 mars 1872, l'Assemblée nationale votait le transfèrement à Nancy de la Faculté de médecine et de l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg. Le 1er octobre de la même année, le Président de la République confirmait le transfèrement. Les facultés déjà existantes dans la capitale de la Lorraine, celles de droit, des sciences, des lettres, recevaient leur complément, la Faculté de médecine.

Le même décret organisait le personnel enseignant de la nouvelle Faculté et celui de l'École supérieure de pharmacie, provisoirement rattachée à la Faculté de médecine, réunis les deux sous la haute autorité de l'ancien doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, l'éminent professeur STOLTZ, nommé doyen de la Faculté de médecine de Nancy. L'installation du personnel eut lieu le 15 novembre 1872, dans le grand salon de l'Académie, par le recteur Darest de La Chavanne. Après lecture du décret de transfèrement, du 1er octobre 1872, le doyen de la Faculté de médecine donna connaissance à l'Assemblée d'une lettre du ministre de l'Instruction publique, Jules Simon.

Le ministre apporte tous ses vœux pour l'avenir et le succès de la nouvelle Faculté. Ne méconnaissant pas l'installation modeste dans laquelle elle débutera, le ministre énumère les sacrifices que l'État, le département, la ville de Nancy ont fait pour assurer son installation et son fonctionnement. Outre les bâtiments dont la Faculté devait prendre possession, la ville a donné un terrain et une somme de 300 000 francs, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle y a ajouté 30 000 francs pour aider aux premières nécessités. Le ministre appelle l'attention sur un certain nombre de réformes qu'il désire voir introduire à la Faculté de Nancy. L'enseignement ne sera plus uniquement assuré par les professeurs, les agrégés devront y prendre part. Le ministre supprime toutes les dispositions restrictives apportées aux réunions de la Faculté. Il demande aussi que le recteur institue des réunions des doyens afin d'établir entre les chefs des Facultés une communauté de vues et d'action. « Je rétablis, dit-il, en terminant, autant qu'il est en moi, l'Université de Nancy. »

L'inauguration solennelle de la Faculté de médecine eut lieu le 19 novembre 1872, à la séance de rentrée des Facultés de droit, des sciences et des lettres, sous la présidence du recteur Darest de La Chavanne. Dans un éloquent discours, le recteur confirme l'installation de la Faculté de médecine, qui venait de compléter l'enseignement supérieur de son Académie et y créait, ainsi que le ministre Jules Simon l'avait dit, une véritable université. Il ne pouvait avoir qu'un regret, celui que cette réunion, si désirée, fût attristée par un souvenir de deuil national. Il exprime toute sa reconnaissance aux représentants de la ville de Nancy, de n'avoir pas marchandé les sacrifices nécessaires pour permettre l'installation et le

fonctionnement des importants établissements d'enseignement supérieure que le gouvernement leur a confiés.

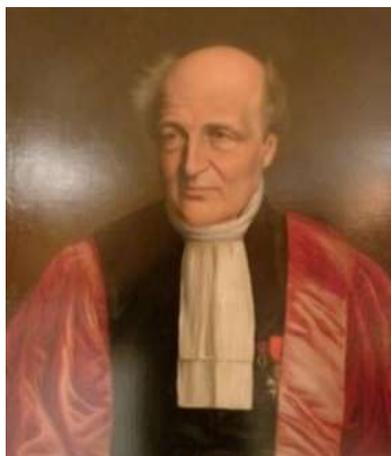
Après lecture du décret du 1er octobre 1872 qui transfère à Nancy la Faculté de médecine de Strasbourg, le recteur donne la parole au professeur STOLTZ, doyen de la Faculté de médecine. Dans un substantiel discours, le doyen STOLTZ expose avec détails l'organisation des études de la médecine et tous les besoins de son enseignement à la fois théorique et pratique. Ces préliminaires lui ont paru nécessaires pour faire comprendre les exigences de la nouvelle Faculté au point de vue de son installation. Les locaux de l'ancienne École préparatoire étaient insuffisants ; il convenait d'appeler l'attention sur les agrandissements les plus urgents. Le doyen s'empresse de reconnaître que les autorités de la ville et du département lui accordent le plus précieux concours. Le Conseil municipal et le Conseil général se sont chargés des constructions et des aménagements nécessaires pour une première installation. Grâce aux libéralités du ministre de l'instruction publique, des sommes importantes ont été dépensées en achats d'instruments, d'appareils, de livres ; des dons ont été faits par la Faculté de médecine de Paris.

Le doyen envisage l'avenir avec confiance. Tout lui permet d'assurer que ses collègues anciens et nouveaux s'appliqueront à propager la science et à former des élèves instruits et capables. Grâce à l'activité déployée par le professeur COZE, délégué à cet effet par le doyen STOLTZ, la Faculté put commencer son enseignement le lendemain de la séance de rentrée. Elle avait été installée dans les locaux de l'ancienne école préparatoire et dans ceux de l'école supérieure de garçons, située à côté du Palais de l'Académie et que la ville avait mis à la disposition de la Faculté.

***Les trois professeurs de Nancy
maintenus dans leur chaire***



Jean-Baptiste Edmond SIMONIN (1812-1884)
Portrait de Jules Wielhorski



Nicolas BLONDLOT (1808-1877)
Portrait d'Eugène Feyen



Victor PARISOT (1811-1895)
Médaille

*Les neuf professeurs strasbourgeois maintenus dans leur chaire*¹¹



BACH Marie-Joseph (1809-1886)



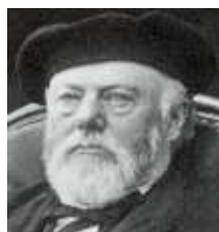
COZE Léon (1819-1896)



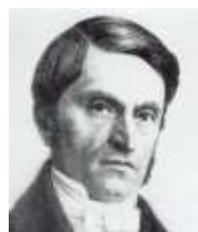
HIRTZ Matthieu (1809-1878)



MICHEL Eugène (1819-1883)



MOREL Charles (1822-1884)



RAMEAUX Jean-Fr. (1805-1878)



RIGAUD Philippe (1805-1881)



STOLTZ Joseph (1803-1896)



TOURDES Gabriel (1810-1900)

¹¹ Dans le chapitre « Compléments » figure la biographie des neufs personnalités dont les noms sont soulignés, complétées par celle de Simonin.

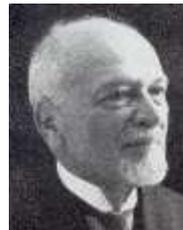
Les neuf agrégés strasbourgeois

Quatre reçoivent une chaire à Nancy tout de suite

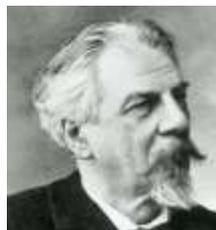


BEAUNIS Henri (1830-1921) FELTZ Victor (1835-1893) HECHT Louis-Emile (1830-1906)
et ENGEL Louis (1821-1880)

Cinq sont nommés professeurs plus tard



BERNHEIM Hippolyte (1840-1919) GROSS Frédéric (1844-1927)



HERRGOTT François-J. (1814-1907) Ferdinand MONOYER (1836-1912)
et RITTER Eugène (1837-1884)

Index des auteurs des textes

ARNOULD, 302
AUQUE, 204
BEAU, 298, 301
BERTRAND, 225
BEY, 256, 282
BIGARD, 159
BOULANGÉ, 243, 280
BRONOWICKI, 159
BURDIN, 239
CANTON, 162
CONROY, 256
CRANCE, 243
DEBRY, 175
DELAGOUTTE, 203
DUPREZ, 216
DUREUX, 162
ESCHWÈGE, 208
FAURE, 234, 283
FEUGIER, 156
FOLIGUET, 288
GAUCHER, 159
GÉRARD, 228
GILGENKRANTZ, 147
GRIGNON, 21, 107
GRILLIAT, 95
GROSS, 31
GUÉANT, 219
HUBERT, 208
HURIET, 167
KANNY, 142
KESSLER, 167
KLEIN, 10
KOHLE, 263
KOHLE C, 228
LABRUDE, 318
LARCAN, 188, 310
LAXENAIRE, 187
LECLERE, 153
LEDERLIN, 156
LEGAIT, 305, 307
LEGRAS, 263
LOUYOT, 303, 304
MANCIAUX, 268, 295
MANGIN, 208
MARCHAL, 204
MATHIEU, 194
MAY, 162
MONERET-VAUTRIN, 142
NICOLAS, 219
PIERQUIN, 300
PIERSON, 178
POUREL, 183
RABAUD, 19, 162
RAPHAEL, 286
RASPIILLER, 206
REGENT, 253
RICHON, 299, 306
ROLAND, 11, 125
ROYER, 241
SCHMITT, 197, 316
SIBILIA, 15
STREIFF, 274
TREHEUX, 253
VESPIGNANI, 125
WEBER, 169
WERNERT, 318
ZANNAD, 270

Table des matières

Avant-propos	2
PREFACES	Erreur ! Signet non défini.
Mathieu Klein	Erreur ! Signet non défini.
Jacques Roland	Erreur ! Signet non défini.
Jean Sibilia	Erreur ! Signet non défini.
Christian Rabaud.....	Erreur ! Signet non défini.
LE TRANSFEREMENT DE LA FACULTE DE STRASBOURG A NANCY	4
La défaite	5
Le « triangle Strasbourg-Nancy-Lyon »	7
La phase législative et le dénouement	10
Les réticences du doyen Stoltz	11
LA FACULTE DE 1872 à 1914	14
Installation de la Faculté de médecine	15
Personnel	Erreur ! Signet non défini.
Enseignement	Erreur ! Signet non défini.
Cliniques et hôpitaux	Erreur ! Signet non défini.
Laboratoires.....	Erreur ! Signet non défini.
Institut d'anatomie	Erreur ! Signet non défini.
Achèvement de la Faculté. Institut physiologique.....	Erreur ! Signet non défini.
Institut d'hygiène	Erreur ! Signet non défini.
Institut dentaire	Erreur ! Signet non défini.
Population universitaire	Erreur ! Signet non défini.
Rapport avec les autres Facultés de l'Université	Erreur ! Signet non défini.
Participation avec Sociétés savantes, Associations et Congrès scientifiques	Erreur ! Signet non défini.
non défini.	
LA FACULTE DE 1914 à 1918	Erreur ! Signet non défini.
<i>Les affectations</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>L'enseignement médical</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Le service de santé militaire</i>	Erreur ! Signet non défini.

<i>La mobilisation intellectuelle</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>1918 - La reprise des enseignements</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>L'heure des bilans et la reconnaissance</i>	Erreur ! Signet non défini.
LA FACULTE DE 1920 à 1990	Erreur ! Signet non défini.
La période 1920-1940.....	Erreur ! Signet non défini.
La période 1946-1993	Erreur ! Signet non défini.
<i>L'ordonnance Debré du 30 décembre 1958</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Nouveaux enseignements</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Etudiants et régime des études médicales</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Numerus clausus</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>L'Internat qualifiant</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Locaux</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Enseignement</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Recherche</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Compléments</i>	Erreur ! Signet non défini.
LA FACULTE DE 1993 à 2003	Erreur ! Signet non défini.
<i>Les prémices du décanat, un changement d'époque</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Aménagements de la Faculté</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Vie étudiante</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>La recherche</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Pédagogie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Activité internationale</i>	Erreur ! Signet non défini.
ETUDE PAR ACTIVITE	Erreur ! Signet non défini.
Activités médicales	Erreur ! Signet non défini.
<i>Allergologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Cardiologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Endocrinologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Gérontologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Hématologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Hépto-gastro-entérologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Maladies infectieuses</i>	Erreur ! Signet non défini.

<i>Néphrologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Neurologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Nutrition, diabète et obésité</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Pédiatrie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Pneumo-phtisiologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Rhumatologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
Activités chirurgicales	Erreur ! Signet non défini.
<i>Anesthésie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Réanimation et médecine d'urgence</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Chirurgie cardio-vasculaire</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Chirurgie pédiatrique</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Chirurgie orthopédique et traumatologique</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Neurochirurgie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Ophthalmologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Urologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
Activités biologiques.....	Erreur ! Signet non défini.
<i>Anatomie pathologique</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Biochimie et biologie moléculaire</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Biophysique et médecine nucléaire</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Embryologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Immunologie médicale</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Microbiologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Pharmacologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Physiologie médicale et explorations fonctionnelles</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Radiologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
Activités mixtes et de santé publique.....	Erreur ! Signet non défini.
<i>Cancérologie</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Informatique et statistique médicales</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Médecine sociale</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Recherche clinique</i>	Erreur ! Signet non défini.
COMPLEMENTS	Erreur ! Signet non défini.

Les coopérations avec des Facultés étrangères	Erreur ! Signet non défini.
<i>Hombourg (Allemagne)</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Rabat et Casablanca (Maroc)</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Wuhan (Chine)</i>	Erreur ! Signet non défini.
De belles réussites.....	Erreur ! Signet non défini.
<i>Du laboratoire universitaire de microscopie électronique jusqu'au service commun de l'Université</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>De l'École de chirurgie jusqu'à l'hôpital virtuel de Lorraine</i> ..	Erreur ! Signet non défini.
<i>L'École de santé publique de Nancy</i>	Erreur ! Signet non défini.
Quelques biographies.....	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXES	Erreur ! Signet non défini.
Les écoles médicales	Erreur ! Signet non défini.
Les doyens de la Faculté.....	Erreur ! Signet non défini.
Les parrains et marraines des étudiants de seconde année	Erreur ! Signet non défini.
L'Association des anciens étudiants de la Faculté.....	Erreur ! Signet non défini.
L'Association des amis du musée de la santé de Lorraine	Erreur ! Signet non défini.
Les ouvrages historiques de l'auteur.....	Erreur ! Signet non défini.
Index des auteurs des textes.....	20